


**PRÉFÈTE
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **LOURDES**
Cœur des Pyrénées
VILLE DE LOURDES



LOURDES
—  SANCTUAIRE



**LEON
XIV**

**FRANCE 2026
25-28 SEPTEMBRE**

VISITE DU PAPE LÉON XIV,
au Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes,
les 26 et 27 septembre

Conférence de presse – le 04 septembre 2026

TROIS STRUCTURES, UNE COORDINATION COMMUNE

Le diocèse Tarbes-Lourdes et le sanctuaire Notre-Dame de Lourdes :

- **Monseigneur Jean-Marc MICAS**, évêque du diocèse Tarbes-Lourdes ;
- **Père Michel DAUBANES**, recteur du sanctuaire Notre-Dame de Lourdes.

La ville de Lourdes :

- **M. Thierry LAVIT**, maire de Lourdes ;

Les services de l'État des Hautes-Pyrénées :

- **Mme Sibylle SAMOYAU**L, préfète des Hautes-Pyrénées.

UN VOYAGE APOSTOLIQUE EN FRANCE

Le Vatican a confirmé le voyage apostolique du Pape Léon XIV en France, du 25 au 28 septembre 2026 avec une étape au Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes :

Samedi 26 septembre

- 19h05 - Arrivée du Pape dans les Hautes-Pyrénées ;
- 19h40 - Prière à la Grotte des Apparitions (sur présentation du titre d'accès) ;

Dimanche 27 septembre

- 11h00 - Messe dominicale à la Prairie (sur présentation du titre d'accès) ;
- 15h30 - Rencontre avec les hospitaliers et les personnes malades à l'Accueil Notre-Dame, suivie d'un discours ;
- 21h00 - Procession mariale aux flambeaux, suivie d'un discours (sur présentation du titre d'accès).

UNE PARTICIPATION HISTORIQUE AUX TEMPS FORTS DE LA VISITE

Pour permettre à chacun de vivre pleinement cet événement et faciliter l'entrée sur le site, le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes a mis en place, durant l'été, un formulaire d'inscription aux différents temps forts de la visite. **Les inscriptions sont désormais closes.**

Ce week-end rassemblera un nombre important de pèlerins, selon les temps forts de la visite :

- 50 000 pour la prière à la Grotte des apparitions de Massabielle, le 26 septembre ;
- 150 000 pour la messe dominicale sur la prairie le 27 septembre au matin ;
- 50 000 pour la procession aux flambeaux, le 27 septembre au soir.

Le Sanctuaire a d'ores et déjà pris contact avec l'ensemble des personnes inscrites afin de recueillir les renseignements nécessaires à l'organisation de leur accueil. Cette démarche permet une meilleure anticipation logistique et garantit des conditions d'accueil optimales le jour de la visite.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DU SANCTUAIRE DURANT LE WEEK-END

Afin d'accéder au site, le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes sera ouvert selon les horaires suivants durant ce week-end :

- Vendredi 25 septembre : de 06h00 à minuit ;
- Samedi 26 septembre : de 06h00 à 01h00 ;
- Dimanche 27 septembre : de 05h00 à 01h00.

À noter : dès le samedi 26 septembre, le Sanctuaire sera accessible exclusivement aux personnes détentrices d'un titre d'accès délivré suite aux inscriptions. Il en sera de même le dimanche 27 septembre.

Il est rappelé qu'aucune installation ou occupation nocturne, sous quelque forme que ce soit (campement, matériel de couchage, bivouac), n'est autorisée au sein du Sanctuaire.

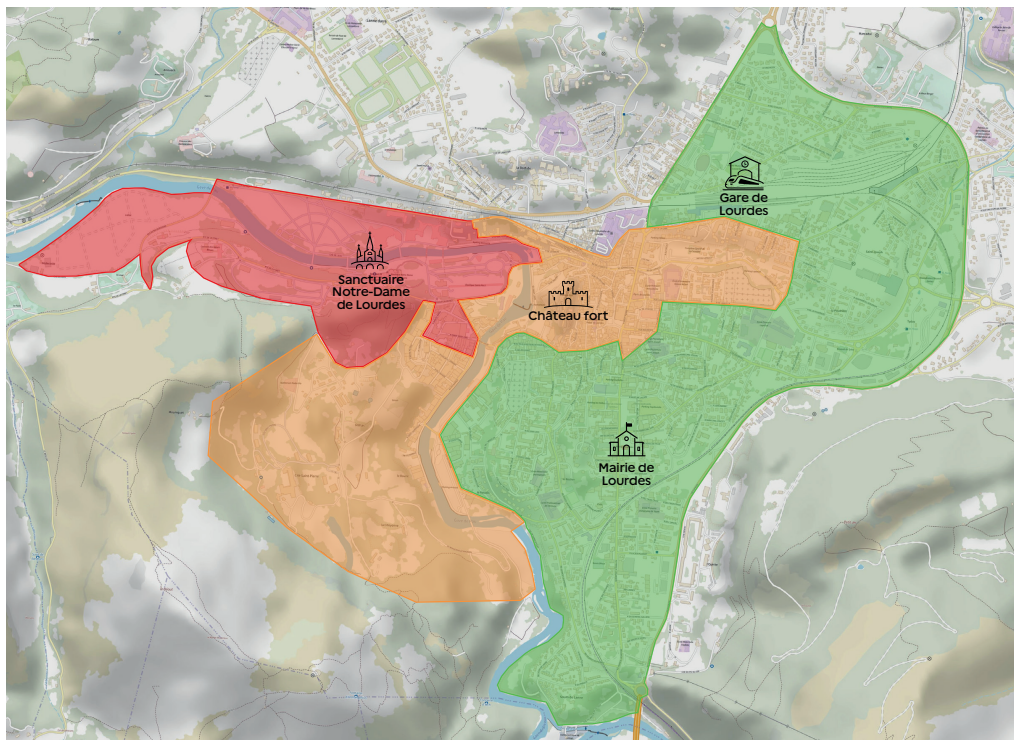
L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE DYNAMISÉE PAR CETTE VISITE PONTIFICALE

Cette visite favorisera l'économie de la ville de Lourdes et celle du département des Hautes-Pyrénées.

L'ensemble des acteurs met tout en œuvre pour apporter des retombées économiques positives au territoire tout en sécurisant au maximum cet événement et en limitant les contraintes pour l'ensemble des citoyens de notre département. La continuité des services publics sera assurée (santé, secours, accès des résidents à leur domicile...) .

UNE CIRCULATION RÉGLEMENTÉE AU SEIN DE LA VILLE DE LOURDES

Zone de restriction
de circulation en véhicule
du samedi 26 septembre 10h
au lundi 28 septembre 10h.



LÉGENDES

ZONE ROUGE

→ Réservée aux seules personnes accréditées par le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes.

ZONE ORANGE

→ Circulation autorisée le samedi jusqu'à 14h00 aux seuls résidents ou professionnels munis d'un macaron et interdit après 14h00 pour tous.

ZONE VERTE

→ Accessible aux seuls résidents et professionnels munis d'un macaron sans restriction d'horaire.

REJOINDRE SON LOGEMENT OU SON TRAVAIL DURANT CE WEEK-END

Afin de circuler en voiture dans la ville de Lourdes du samedi 26 septembre 10h au lundi 28 septembre 10h, **les résidents et les socio-professionnels devront obligatoirement se munir d'un macaron destiné aux véhicules à apposer à l'intérieur du pare-brise.**

La distribution des macarons se déroulera **du mercredi 09 septembre 2026 au jeudi 24 septembre 2026 inclus** selon les horaires suivantes :

- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (17h00 le vendredi) ;
- les samedis de 08h30 à 12h00.

Les résidents seront invités à se rendre à la **mairie de lourdes**, salle des mariages (Villa Gazagne) et les employeurs au **service Commerce**, rue des 4 Frères Soulas (sous la place Peyramale).

COMMENT SE RENDRE AU SANCTUAIRE ?

Pour les pèlerins hors voyages organisés, **aucun stationnement n'est prévu dans Lourdes et ses abords** à l'exception des parkings dédiés aux personnes à mobilité réduite et aux deux-roues (motos, vélos, trottinettes...).

Le dimanche 27 septembre, l'acheminement depuis des parkings à proximité de Tarbes se fera par des navettes. La localisation des parkings, la fréquence des navettes, les zones de dépose et la distance à pied vers le Sanctuaire seront communiquées sur les sites du Sanctuaire, de la mairie de Lourdes et de la Préfecture.

Pour les personnes à mobilité réduite (PMR), un parking sera dédié dans Lourdes (terrain Abadie « Petit Couvent ») sur présentation d'un justificatif de handicap (carte d'invalidité ou de mobilité inclusion). Enfin un parking deux-roues est prévu au niveau du Tydos sur la commune de Lourdes.

UN CONTRÔLE D'ACCÈS POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Afin d'assurer la sécurité de l'événement, des mesures seront mises en place :

- un dispositif comparable à tout grand rassemblement de personnes (dans le cadre du plan Vigipirate niveau « vigilance-renforcée ») ;
- la liste précise des objets interdits sera communiquée sur les sites internet des différentes structures et également relayée à l'ensemble des pèlerins inscrits ;
- les pèlerins pourront, ainsi, anticiper des délais d'attente aux différents points de contrôle en privilégiant des sacs de petit volume, ouverts et facilement inspectables. **Les tabourets pliants (légers) sont autorisés.**

OBJETS INTERDITS

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES,
LES OBJETS SUIVANTS SONT INTERDITS
DANS L'ENCEINTE DU SANCTUAIRE
ET SES ABORDS IMMÉDIATS (ZONES CONTRÔLÉES) :



DRÔNE



ARMES À FEU



ARMES
BLANCHES



OUTILS



POINTEURS
LASER



FEU D'ARTIFICE ET ENGIN
PYROTECHNIQUE



FUMIGÈNE



AÉROSOL



BOUTEILLE EN
VERRE



ALCOOL



BOUTEILLE DE
GAZ



MÉGAPHONE



BAGAGES ET
VALISES



ÉQUIPEMENTS DE
CAMPING



TROTINETTE



ANIMAUX

AINSI QUE TOUT OBJET DONT LA DÉTENTION N'EST PAS JUSTIFIÉE ET POUVANT SERVIR D'ARME, DE PROJECTILE OU POUVANT CONSTITUER UN RISQUE POUR LES TIERS.